

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 29/05/2022	
INTITULÉ DE L'ACTION : Soirée Spectacle Danse Traditionnelle Palestinienne			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Train A/R Paris Lille (9 pax)	650		
Boissons et alimentation			
Repas	250		
Boissons	100		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
Assurance			
Tracts, affiches			
		Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)		Aide OFCI	100
Divers			
Service Photo & Impression sur faïence	600		
RH OFCI (5h*1pax*20€)	100		
Personnel bénévole		Bénévolat	
7 heures * 7 bénévoles * 10,85€	532	Don des bénévoles	532
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES	1600		
Financement d'un autre projet (5)	300		
TOTAL	2132	TOTAL	2132

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.